

Histoire : la bataille de Morat

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **35 (1906)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

juillet dernier? Nul doute que notre vœu ne reçoive sa réalisation en temps opportun!

Nous voilà au terme de notre modeste travail. Puisse-t-il contribuer à augmenter l'estime et la reconnaissance que nous devons au Père Girard, et nous animer d'une ardeur nouvelle pour l'éducation et l'instruction de la future génération fribourgeoise!

R. CHASSOT, *inst.*

Torny-le-Grand, août 1905.



Histoire

LA BATAILLE DE MORAT

I. *Introduction.* — Rappelez-vous qui s'est battu à Grandson? Quand eut lieu cette bataille? Qui a été vaincu? Que fera probablement le duc Charles le Téméraire?

II. *Indication du sujet.* — Nous allons voir dans cette leçon comment Charles le Téméraire se fit battre à nouveau par les Suisses près de Morat.

III. *Exposé du sujet :*

a) Etude du cadre géographique. La contrée de Morat : Courgevoux, Cressier, Avenches, le Vully. — De Lausanne à Morat.

b) Noms géographiques et historiques écrits au tableau noir avant la leçon :

<i>Noms géographiques</i>		<i>Noms historiques</i>
Grandson	Romont	Charles-le-Téméraire
Lausanne	Morges	Les Bourguignons
Morat	Le Gr.-St-Bernard	Le Comte de Romont
Courgevoux	Le Haut-Valais	Adrien de Boubenberg
Cressier	La Franche-Comté	Guillaume d'Affry
Le Vully	La Lorraine	Hallwyl
Avenches	La Savoie	Waldmann
		Hertenstein
		La duchesse Yolande de Savoie

c) Plan de la leçon, qui servira en même temps de résumé au tableau noir :

1^o Charles-le-Téméraire prépare sa vengeance et réunit son armée à Lausanne.

2^o Il se dirige sur Morat et assiège cette ville, défendue par Adrien de Boubenberg.

3^o Les Suisses se concentrent près de Cressier et font leur prière.

4^o Le combat s'engage et les Bourguignons sont vaincus, le 22 juin 1476.

5^o Les Confédérés remercient Dieu et enterrent leurs morts ; un jeune soldat annonce la victoire à Fribourg.

6^o Les Bernois et les Fribourgeois ravagent le pays de Vaud ; un traité de paix est signé à Fribourg entre les Suisses et la Savoie.

Développement.

Premier exposé partiel. — Charles-le-Téméraire venait d'éprouver une cruelle défaite à Grandson, où il avait perdu ses richesses et ses canons. Aveuglé par son orgueil, il résolut de se venger d'une façon éclatante. A peine rentré en Franche Comté, il réunit une nouvelle armée, traversa promptement le Jura et arriva bientôt à Lausanne. Son plan était de concentrer ses forces dans cette ville, puis de marcher sur Berne en passant par Morat. Une fois Berne tombé en son pouvoir, pensait le duc, la Confédération suisse aurait vécu. Pendant que Charles faisait de longs préparatifs à Lausanne, les montagnards du Haut-Valais, alliés des Suisses, barraient le passage du Grand-Saint Bernard aux troupes italiennes qui accouraient au secours du duc.

COMPTE RENDU. — **Résumé au tableau noir : Charles-le-Téméraire prépare sa vengeance et réunit son armée à Lausanne.**

Deuxième exposé. — A la fin mai, le duc de Bourgogne quitte Lausanne avec son armée d'environ 30 000 hommes et vient mettre le siège devant Morat. Les Confédérés, qui ne s'attendaient pas à une marche si rapide de l'ennemi, n'étaient pas prêts. Cependant 6000 Bernois, Fribourgeois et Soleurois gardaient les rives de l'Aar et de la Sarine. La ville de Morat était protégée par de fortes murailles et défendue par une garnison de 1500 hommes, dans laquelle se trouvaient une centaine de Fribourgeois. Adrien de Boubenberg de Berne était le chef de cette petite troupe. Les Fribourgeois étaient commandés par Guillaume d'Affry. Les Bourguignons firent tous leurs efforts pour emporter d'assaut la petite ville, et leurs canons criblèrent sans interruption les remparts de projectiles. Mais l'héroïque garnison se défendait bravement. Malgré sa situation critique, Boubenberg écrivait à Berne : « Attendez tranquillement les autres Confédérés, nous tiendrons jusqu'à la mort. » En effet, pendant dix jours, les défenseurs de Morat repoussèrent tous les assauts des Bourguignons. Cette résistance inattendue allait être fatale au duc.

COMPTE RENDU. — **Résumé (voir le plan)**

Troisième exposé. — Les Confédérés n'avaient pas perdu leur temps. De tous les cantons étaient arrivées des troupes importantes. Le 21 juin, au nombre de plus de 25 000 mille, ils se trouvent en avant de la Sarine presque en face du camp bourguignon. Parmi les Suisses, nous voyons figurer le duc René de Lorraine que Charles avait, par ambition, dépouillé de ses états. Il était accouru pour lutter comme simple volontaire contre l'ennemi commun. L'armée bourguignonne était divisée en trois corps séparés les uns des autres. L'aile droite que le duc commandait lui-même couvrait le plateau de Courgevoux, le centre s'étendait dans la plaine près de

Morat, et le troisième corps, sous les ordres du comte de Romont se trouvait au nord de la ville. Le 22 juin, au matin, les Confédérés rapprochent leurs lignes du camp ennemi et prennent leurs positions de combat. Hallwyl à la tête de l'aile gauche occupe les hauteurs de Cressier, Waldmann de Zurich commande le centre et Hertenstein de Lucerne l'aile droite. C'était par une pluie battante. Hallwyl tombe à genoux avec ses guerriers pour implorer le secours du Dieu des armées. En ce moment les nuages se dissipent et le soleil brille au firmament. Alors Hallwyl s'écrie : « Confédérés, Dieu est avec nous, le soleil vient éclairer notre victoire, que chacun suive mon exemple ! » La chapelle de Saint-Urbain près de Cressier montre l'endroit où « Messieurs des lignes firent leur prière avant d'engager le combat. »

COMPTE RENDU. — **Résumé.**

Quatrième exposé. — Hallwyl donne le signal du combat. Les Suisses descendent la colline et fondent sur les Bourguignons avec une espèce de fureur sauvage. Ils rencontrent une vigoureuse résistance et sont d'abord arrêtés par la haie vive et le fossé qui protègent le front des troupes du duc. L'artillerie bourguignonne fait de larges trouées dans les rangs des Suisses et la cavalerie les charge avec impétuosité. Mais Hallwyl, par une manœuvre habile, tourne la droite des Bourguignons, les attaque avec une nouvelle ardeur et met le désordre dans leurs rangs. Waldmann s'élançait à son tour, franchit la haie et le fossé et se précipite sur l'ennemi. Les troupes de Charles attaquées de front et de flanc ne peuvent résister. Hertenstein fait avancer la réserve et menace de couper la retraite aux Bourguignons. Alors la déroute devient générale, le duc lui-même est entraîné par les siens loin du champ de bataille. Sans perdre de temps, les Suisses se précipitent sur le centre de l'armée bourguignonne, l'écrasent ou la jettent dans le lac. Boubenberg, à son tour, fait une vigoureuse sortie avec son héroïque garnison et contribue aussi à la victoire. Le comte de Romont fuit en désordre avec ses troupes et gagne son salut en contournant le nord du lac. Plusieurs de ses soldats se réfugient dans le feuillage des grands noyers qui avoisinent le lac. Le duc Charles s'enfuit le même jour jusqu'à Morges avec trois cents cavaliers. Les Confédérés poursuivent l'ennemi jusqu'à Avenches tuant sans pitié tous les ennemis qu'ils peuvent atteindre. Le carnage fut horrible. « Cruel comme à Morat » resta longtemps un dicton populaire.

COMPTE RENDU. — **Résumé**

Cinquième exposé. — Les Confédérés remercièrent Dieu de la victoire éclatante qu'ils venaient de remporter. Ils restèrent trois jours sur le champ de bataille occupés à ensevelir les morts. On creusa une vaste fosse pour recevoir ceux qui étaient tombés dans cette terrible journée du 22 juin. Plus tard, on rouvrit cette fosse et on réunit tous les ossements qui s'y trouvaient dans un ossuaire qui fut construit au bord du lac. En 1798, les Français détruisirent cet ossuaire qui avait le tort de leur rappeler la défaite des Bourguignons. En 1822, Fribourg fit élever sur l'emplacement de l'ossuaire un obélisque dont l'épigraphie en latin est due au Père Girard :

La République de Fribourg rappelle par un nouveau monument la victoire remportée le 22 juin 1476, grâce à la concorde des aïeux. 1822.

On raconte que le soir de la bataille de Morat, un jeune soldat fribourgeois courut tout d'une traite de Morat à Fribourg, portant une branche de tilleul à la main. Arrivé au milieu de la ville, il s'écria : « Victoire ! » et tomba mort d'épuisement. Les habitants de la ville émus et heureux d'apprendre la bonne nouvelle plantèrent cette branche de tilleul qui devint, dit-on, le tilleul séculaire de Fribourg que nous voyons encore aujourd'hui. Tous ceux d'entre vous qui ont visité le chef-lieu du canton connaissent le vieux tilleul. A-t-il réellement été planté aussitôt après la bataille de Morat pour en perpétuer le souvenir, on peut en douter. Mais aux yeux de tous les Fribourgeois et de tous les Suisses, il n'en est pas moins considéré comme un témoin vénérable rappelant la journée de Morat, la gloire et l'héroïsme de nos ancêtres, qui ont sauvé notre patrie par leur valeur. Fribourg a un vrai culte pour son vieux tilleul, et malheur à qui tenterait de vouloir faire disparaître ce monument vivant de la bataille de Morat.

Chaque année, Fribourg célèbre par un office solennel avec sermon dans la cathédrale de Saint-Nicolas, l'anniversaire de la bataille de Morat.

COMPTE RENDU. — **Résumé. Interprétation du tableau représentant la bataille.**

Sixième exposé. — Après la Bataille de Morat, une partie des Suisses regagnèrent leurs foyers, pendant que 12 000 Bernois et Fribourgeois se dirigeaient vers le pays de Vaud pour en faire la conquête. Cette armée voulait ainsi punir le comte Jacques de Romont, et la duchesse de Savoie, Yolande, de s'être alliés au duc Charles-le-Téméraire. En outre, Berne désirait vivement s'emparer du pays de Vaud pour agrandir ses possessions. La ville de Romont fut prise, pillée et détruite et les habitants massacrés avec les soldats de la garnison. Le comte Jacques n'échappa qu'à grand peine à la mort. De là, les Suisses se dirigèrent sur Lausanne et livrèrent pendant cinq jours cette ville au pillage. Lausanne venait déjà d'être saccagée quelques jours auparavant par le Comte de Gruyère, à la tête de ses montagnards.

Quelques temps après, en juillet 1476, un traité fut signé à Fribourg entre les Suisses et la Savoie. D'après ce traité, le pays de Vaud était rendu à la Savoie moyennant une forte rançon. Berne et Fribourg y conservaient cependant certaines possessions, telles que Morat, Aigle, Bex, Orbe, Echallens, Grandson, Montagny. La Savoie dut payer à Fribourg ou plutôt rembourser 26 000 florins (390 000 fr. ?) Le Bas-Valais jusqu'à Saint-Maurice fut cédé au Haut-Valais.

COMPTE RENDU. — **Résumé.**

Répétition générale de toute la leçon.

Conclusions.

Si Charles-le-Téméraire avait été plus avisé et moins ambitieux, il n'aurait pas entrepris aussi légèrement une nouvelle campagne

contre les Confédérés. Mais il était présomptueux et méprisait la petite Confédération suisse dont il ne connaissait pas encore suffisamment la valeur, malgré la défaite de Grandson. S'il n'avait pas été aveuglé par l'orgueil, il ne se serait pas non plus attardé au siège de Morat avant de marcher sur Berne.

D'un autre côté, l'union des Confédérés a fait leur force. Puis, Dieu a béni leurs armes et n'a point trompé leur confiance. Ces braves soldats savaient qui donne la victoire ; aussi n'ont-ils pas oublié, avant le combat, de fléchir le genou pour implorer le secours d'en-haut. Par sa courageuse défense, Boubenberg nous a donné aussi un bel exemple de ce que peut le courage poussé jusqu'à l'héroïsme.

Fribourg, par son tilleul, son obélisque, sa fête anniversaire de la bataille, nous montre comment il faut savoir honorer la valeur des ancêtres et conserver pieusement le souvenir de leurs vertus.

La guerre est cruelle. Que de maux elle entraîne ! Que d'horreurs accompagnent et suivent la bataille de Morat ! Que d'hommes tués, de villes ravagées ! Aussi, nous comprenons combien l'Eglise a été sage d'empêcher la guerre autant que possible, au moyen-âge, et combien elle a raison de demander à Dieu, dans ses invocations, de nous préserver de ce terrible fléau.

Application.

- 1^o Lecture du texte dans le manuel ;
- 2^o Relevé du résumé, du vocabulaire et du plan de bataille ;
- 3^o Compte rendu écrit d'une partie du sujet ;
- 4^o Description du siège de Morat ;
- 5^o Portrait de Charles-le-Téméraire ;
- 6^o Dictée tirée du sujet ;
- 7^o Tracé de l'itinéraire suivi par l'armée de Charles.

Vocabulaire.

Concentrer, saccager, emporter d'assaut ; fatal, séculaire ; projectile, manœuvre, déroute, ossuaire, obélisque, impétuosité, ambition.

Remarques.

Le maître aura soin de tracer au tableau le plan de la bataille. Il se servira de craies de différentes couleurs pour représenter les corps des deux armées. Le tableau d'histoire suisse se rapportant au fait du jour sera interprété, dans le cas particulier, à la fin du cinquième exposé partiel.

L'instituteur coupera son exposé en temps opportun pour faire porter un jugement par l'enfant, lui faire rappeler un souvenir, ou prévoir la marche des événements. Toutefois, il évitera de prodiguer ces questions pour ne pas rompre le fil de l'exposé et jeter le trouble dans les esprits.

Chaque répétition partielle se fera par questions ou par discours suivi, ou par les deux procédés successivement. Les questions permettent de suivre l'ordre le plus favorable dans la suite des idées, d'éviter toute lacune et d'approprier la difficulté aux forces de chacun. Le discours suivi, de son côté, exige de l'élève un effort plus

grand, parce que ce dernier doit retrouver lui-même les notions exposées, l'ordre dans lequel elles se suivent et les formes du langage nécessaires pour les exprimer. Cet exercice favorise l'attention et le raisonnement, la liaison des idées et le langage. Souvent, il est nécessaire de compléter le compte rendu libre par un certain nombre de questions.

Les noms géographiques et historiques écrits au tableau et lus préalablement lors de l'étude du cadre géographique, contribuent à fixer l'attention de l'enfant. Le maître, tout en exposant, fait voir à la carte les lieux géographiques en question ; il est parfois bon aussi de désigner au tableau, à mesure qu'ils se présentent, les noms propres qui y sont contenus.

Il va de soi que pour les conclusions à tirer, le maître a recours à l'interrogation, puisque c'est le jugement et le souvenir de l'élève qui sont mis à contribution.

Nous rappellerons, pour finir, que le manuel ne doit pas être pris comme base de la leçon. Il ne doit jouer dans celle-ci qu'un rôle secondaire et n'intervient que dans l'application, où il permet des lectures et d'autres exercices de langue. L'élève s'en sert aussi comme moyen de répétition. Il est bien entendu que dans la préparation de sa leçon et dans l'exposé de son sujet, le maître doit tenir compte des idées et des expressions du manuel.

MAX BERSET.

Programme du VII^{me} arrondissement

ANNÉE SCOLAIRE 1906-1907

I. Histoire sainte.

Les deux cours supérieurs. — Pages 238 à 253. L'Ancien Testament.

Les deux cours inférieurs. — Principaux chapitres de l'Ancien Testament.

II. Enseignement intuitif.

Cours inférieur. — Chaque chapitre descriptif doit être précédé d'une leçon de choses. Pour toutes les autres branches, l'intuition est le seul moyen de faciliter la tâche du maître et de développer rapidement l'esprit de l'enfant.

Cours moyen et supérieur. — Emploi des moyens intuitifs comme au cours inférieur.

III. Sciences naturelles.

Lectures descriptives et scientifiques contenues dans les chapitres du programme de lecture des trois cours. Se servir des objets et gravures contenus dans le musée scolaire.